Image not found or type unknown

Litige mairie suite AVC et reprise du travail

Par **alex279**, le **13/01/2016** à **19:51**

Bonjour,
Je travaille dans la fonction publique. Suite à un AVC j'ai été reconnu travailleur handicapé. Apte a reprendre le travail aujourd'hui, sur un autre poste que précédemment occupé, ma mairie ne me propose pas d'emploi et souhaite ma retraite anticipée. Ceci ne m'arrange évidemment pas au regard de mon age 55 ans et de mon aptitude retrouvée, la retraite dans mon cas pour vivre decemment ensuite, c'est 65 ans!
Mon medecin traitant et la medecine du travail m'ont jugé apte à la reprise. La mairie en revanche me met des batons dans les roues en faisant intervenir cesines sur cesines pour me pousser à bout.
Est-ce normal, et comment faire pour m'en sortir ? N'ont-ils pas obligation legale de proposer plusieurs emplois (3) avant de demander une mise en retraite anticipée ?
ma situation est critique, arrivant au terme de mes droits à congés desormais..

Par **P.M.**, le **13/01/2016** à **21:50**

Bonjour,
S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la fonction publique voire d'un avocat spécialiste en Droit Administratif rompu à ces questions...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés